



Numéro 57

Février 2013

Le lion et l'alérion

Journal d'information
de la ville de Pagny-sur-Moselle



www.pagnysurmoselle.fr



Cinq ans déjà et bientôt la fin du mandat. Alors, l'heure des bilans approche et les critiques vont bon train. C'est plutôt bon signe.... On ne critique souvent que ceux qui agissent !

Gérer et administrer une collectivité consistent à anticiper et à faire des choix qui engagent le présent certes, mais aussi notre avenir pour les 30 prochaines années.

Notre avenir c'est l'environnement dans lequel nos enfants vont vivre, environnement naturel avec nos étangs, notre coteau, des espaces à préserver ou à aménager. C'est aussi la garantie de nos ressources en eau et la demande de classement en Espaces Naturels Sensibles de notre forêt et de nos zones humides pour préserver leur haute qualité.

Notre avenir, c'est une ville humaine privilégiant la mixité sociale, une ville où l'urbanisation maîtrisée répond aux normes de développe-

ment durable dans un souci d'efficacité et d'économie.

Notre avenir, c'est une ville qui favorise le « bien vivre ensemble » et les liens sociaux, la qualité de vie à travers ses espaces protégés de verdure ou de plantations.

Et pour finir, notre avenir, c'est une ville où on a envie de venir et de rester en fonction des services offerts, accessibles au plus grand nombre.

« Quel paysage laisserons-nous à nos enfants ? », c'est la question que nous nous posons depuis le début de notre mandat et, comme vous pouvez le constater, qui fut et qui reste le fil conducteur de nos réflexions et décisions de réalisations.

Votre maire,
Christiane CONTAL

Nouveau Pagnotin ? La Mairie vous invite

Une matinée de rencontre avec les nouveaux habitants sera organisée samedi 23 mars 2013 à 9h00 à la résidence Jean-claude.

Au programme, petit déjeuner pris en commun et visite de la ville en partenariat avec les Sonneurs de la Côte.

Si vous avez emménagé à Pagny-sur-Moselle il y a peu, inscrivez-vous sans tarder en mairie.

Mairie de Pagny-sur-Moselle

1, rue des Aulnois

Tél. : 03.83.81.71.18

Fax : 03.83.81.58.44

accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr

www.pagnysurmoselle.fr



Actu

Intercommunalité Tous ensemble pour construire un projet de territoire

Le 23 janvier dernier, la cité pagnotine accueillait 200 des 400 élus des 31 communes de la future intercommunalité, dont Pagny-sur-Moselle. A l'ordre du jour, la signature de la charte politique qui pose officiellement les bases de la collaboration souhaitée.

Les fondations posées, il reste maintenant 5 mois pour construire un projet de territoire au service des habitants et des communes, une démarche que les élus ont voulue participative. « *L'intercommunalité sera ce que nous, élus et population, déciderons qu'elle soit, en apportant une réponse collective aux besoins d'intérêt général, avec le souci de chacune des collectivités* », explique Christiane CONTAL. Ainsi, quatre commissions thématiques, ouvertes à tous, ont-elles été mises en place : développement économique, environnement, services à la population et services aux communes. « *La future organisation touchera inévitablement chacun dans sa vie quotidienne. C'est pourquoi nous comptons sur*

une large mobilisation des Pagnotins à l'occasion de ces rencontres locales ».

Faire de notre bassin de vie un espace incontournable au cœur du sillon métropolitain Épinal, Metz, Nancy, Thionville, le défi est de taille. Mais notre territoire pourra compter sur ses nombreux atouts sources d'un fort potentiel de développement, et, espérons-le, sur l'implication massive des habitants de Pagny-sur-Moselle.

La future intercommunalité regroupera

les communautés de communes :

- du Pays de Pont-à-Mousson (25.006 hab.),
 - des Val de Moselle et d'Esch (6.916 hab.),
 - du Grand Valmon (1.339 hab.),
 - du Froidmont (1.244 hab.).
- les communes de :
- Pagny-sur-Moselle (4.041 hab.),
 - Vandières (929 hab.),
 - Villers-sous-Prény (344 hab.),
 - Martincourt (95 hab.).

Source : chiffres Insee 2010 – légalement applicables au 01/01/2013

Deux réunions pour vous exprimer sur l'intercommunalité

Au centre socioculturel :

- Jeudi 14 mars 2013 de 18h à 20h
- Mardi 19 mars 2013 de 14h30 à 16h30

Quelques dates...

- **16 décembre 2010** : mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales
- **12 septembre 2012** : le périmètre de la future intercommunalité est notifié par le Préfet (31 communes – 39.914 habitants)
- **23 janvier 2013** : signature d'une charte politique engageant l'ensemble des communes dans un projet commun
- **1^{er} janvier 2014** : naissance officielle de la nouvelle communauté de communes

Vœux 2013

Des remerciements et des projets

Cérémonie des vœux à la population

Moment fort de la vie municipale, le maire a présenté officiellement ses vœux à la population le 18 janvier dernier. Le discours, illustré de nombreuses photos, a dressé un bilan des principales réalisations de 2012 (inauguration de la cité scolaire, ouverture de la maison des P'tits Soleils, réfection de l'église, réhabilitation de plusieurs sentiers, organisation de près de 60 manifestations et animations,...).

En 2013, les dossiers à traiter ne seront pas moins nombreux : construction de la salle des sports Roger Bello, poursuite de la réfection du centre-ville et préparation à l'entrée de la commune dans l'intercommunalité. Christiane CONTAL n'a pas manqué de saluer également le dynamisme des vies associative et économique locales. Au terme de son intervention, le premier magistrat a souhaité *« que cette année nouvelle vous preserve en bonne santé et vous apporte la concrétisation de vos projets et de vos espérances »*.



Vœux au personnel municipal

Pour la seconde année consécutive, la directrice générale des services, Patricia GAUCHET, et le maire, Christiane CONTAL, avaient convié les agents municipaux pour leur présenter leurs vœux.

Ce temps de rencontre fut, pour la directrice, l'occasion de revenir sur l'année écoulée marquée, entre autres, par l'organisation de quatre tours d'élection. Autre temps fort de 2012, la mise en œuvre du regroupement des écoles maternelles qui a mobilisé tous les agents *« Ce fut, j'en suis consciente, une période très bousculée »* a reconnu Patricia GAUCHET, avant de conclure *« chacun a une place unique et indispensable pour le bon fonctionnement de notre administration »*. Des propos repris ensuite par le maire *« C'est la coordination entre élus et services qui fait la qualité du travail »*.

Enfin, à un an de l'entrée en intercommunalité, Christiane CONTAL a tenu à rassurer les agents *« Ne soyez pas anxieux, vos emplois ne sont pas mis en danger »*, les invitant à participer, eux aussi, à l'élaboration du projet de ce futur territoire.





Actu

Merci aux bénévoles

Réunir tous ceux donnant généreusement du temps, de l'énergie et des compétences au service de la vie municipale, telle était la volonté des élus en ce début d'année.

Le maire et son équipe ont tenu à remercier chaleureusement l'investissement de quelque 120 personnes sans lesquelles bon nombre de projets de la ville ne verraient pas le jour. Tout au long de l'année, avec une grande disponibilité, dans l'enthousiasme et la bonne humeur, tous apportent leur pierre à l'édifice du « bien-vivre à Pagny-sur-Moselle ». Un grand merci à eux !



Bénévoles, qui sont-ils ?

Il y a ceux qui distribuent ce journal dans les boîtes aux lettres, qui proposent des animations aux seniors, qui participent aux collectes et aux distributions de la banque alimentaire, qui tiennent les permanences lors des élections, qui mettent leurs compétences au service des projets communaux (groupes de travail, CCAS, centres de loisirs, travaux, politique sportive), qui participent à l'animation de la ville : projet « quel paysage pour nos enfants ? », fête nationale, festival « nature et culture », Saint Nicolas, repas des seniors, Téléthon, cafés-rencontres...

Pour résumer, les bénévoles, ce sont ceux qui offrent de leur temps pour faire de Pagny-sur-Moselle une ville dynamique et solidaire, en complément de l'offre associative.

Repas des seniors **En rouge et noir**

180 personnes avaient répondu à l'invitation au traditionnel repas à l'attention des aînés. Pour tous, c'est toujours un moment agréable où l'on discute les uns avec les autres, où l'on oublie, le temps d'une journée, ses soucis du quotidien.

Comme de coutume, les seniors ont pu apprécier une décoration soignée et originale, placée cette année sous le signe du cabaret. Les organisateurs se sont affairés jusqu'aux derniers instants pour que tout soit parfait, allant jusqu'à coordonner leurs tenues aux couleurs du jour : rouge et noir. Vous avez été très nombreux à exprimer votre satisfaction et nous en sommes ravis. Nous donnons rendez-vous en décembre prochain à tous les Pagnotins et Pagnotines né(e)s en 1943 ou avant (comme c'est le cas depuis 2008).





Travaux

Services techniques

Un nouveau camion pour la commune

La mairie de Pagny-sur-Moselle vient de faire l'acquisition d'un camion poids lourd pouvant être équipé, selon les besoins, d'une saleuse et d'une lame pour le déneigement des rues ou d'une benne pour le transport de matériaux.

Avec les fortes chutes de neige cet hiver, le nouveau véhicule a très vite su prouver son efficacité. Grâce à une capacité de stockage de 4m³, l'ensemble des secteurs prioritaires peut désormais être traité en un seul passage (contre quatre à cinq auparavant). « *La qualité du salage est également améliorée, l'équipement assurant une meilleure répartition du sel sur la chaussée* », explique Mickaël MAGRI, responsable du Centre Technique Municipal.

En dehors de ces opérations ponctuelles, le nouveau véhicule est équipé d'une benne de grande contenance. Ce dernier peut alors être affecté à des tâches diverses comme le transport de matériel pour l'organisation de manifestations, de terre lors des travaux en

régie sur voie publique, de déchets verts en période de taille tout en facilitant les déplacements à la déchetterie de Pont-à-Mousson « *Aupavant, en période de tonte et de taille, nous y faisons jusqu'à cinq allers et retours par jour* ».

Depuis plusieurs années, les élus ont fait le choix de privilégier la réalisation en interne.

« *Assurer nous-mêmes une grande partie des travaux permet d'intervenir plus rapidement et souvent plus efficacement* », indique Jean-Marie WANTZ, adjoint aux travaux. Là-encore, ce camion offre de nouvelles possibilités, notamment dans le cadre des chantiers liés à l'eau et à l'assainissement.

Cette acquisition illustre une fois de plus la volonté de la ville de développer le professionnalisme et les compétences de ses agents. Trois d'entre eux sont titulaires du permis poids lourd. Un quatrième est en cours de formation.



Salle des sports Pose de la charpente

Elle avait déjà des murs et des gradins, elle a désormais un toit.

La future salle des sports commence peu à peu à prendre place dans le paysage pagnotin. L'une des phases parmi les plus spectaculaires du chantier est en cours avec la pose de la toiture.

Au total, 20 demi-poutres de 15 mètres de long sont arrivées par convoi exceptionnel. Grâce à une coordination minutieuse, l'intervention a pu avoir lieu en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves, limitant ainsi les nuisances pour le collège.





rue Théophile Brichon



rue Nivoy

Centre-ville Les travaux battent leur plein

Après plusieurs mois de travaux, la réfection de la rue Théophile Brichon est désormais complètement terminée. Le chantier se poursuit maintenant rue Nivoy où s'affairent les entreprises.

Le long des voies ferrées, le changement saute aux yeux. Exit les fils électriques apparents, la chaussée est flambant neuve et une piste cyclable permet maintenant de rejoindre directement la gare depuis la rue Nivoy. C'est dans cette dernière que l'on retrouve barrières et engins de chantier. Dans ce secteur également, les réseaux secs seront enfouis et un nouveau revêtement posé. Le futur aménagement prévoit aussi le déplacement du

rond-point, en conformité avec la réglementation. Une modification nécessaire qui améliorera la circulation des véhicules et facilitera les manœuvres des bus scolaires.

A Pagny, à vélo...

Les pistes cyclables des rues Nivoy et Théophile Brichon s'ajouteront à celles existantes dans les rues Jean Jaurès, Bernard Joyeux et Montessori. Avec la volonté de promouvoir les déplacements doux, les élus envisagent la mise en place d'une voie cyclable supplémentaire, rue de Serre, créant ainsi une continuité du collège jusqu'à la gare.

Installation d'un dégrilleur automatique

52 poubelles. C'est le volume annuel de lingettes et autres serviettes hygiéniques qui, après avoir été jetées dans les toilettes, échouent à la station d'épuration. Face à ce constat, a été décidée l'installation d'un dégrilleur automatique rue Nivoy. En retenant en amont tous les éléments solides, l'appareil évite le blocage et l'usure des pompes montées sur les installations d'assainissement. Rappelons néanmoins que les toilettes ne doivent pas servir de poubelles. Ce n'est pas parce qu'on a pour habitude de nommer le réseau, le « tout-à-l'égout », qu'on est autorisé à y jeter n'importe quoi...

Quartier Pand des Genêts Réfection des trottoirs



Enfin de vrais trottoirs pour les rues du Château d'Eau, Pand des Genêts et Pierre Dumoulin. Les travaux ont eu lieu en janvier et permettent aujourd'hui une circulation des piétons en toute sécurité. Les véhicules pourront eux se garer sur les 80 places matérialisées créées sur la chaussée.

En amont, plusieurs réunions avaient été organisées avec les riverains pour élaborer le plan de stationnement qui impliquera, à terme, une modification des sens de circulation.





Travaux



Espace Naturel Sensible Entretien pour préserver la biodiversité

Classés en 2009 au titre d'Espace Naturel Sensible (ENS), les prés des bords de Moselle font l'objet d'un plan de gestion visant à préserver ce site remarquable. Profitant de la période hivernale, la ville procède actuellement à l'entretien des nombreux saules qui bordent ces gravières.

Rousserolles turdoïde et verderolle, ces deux oiseaux seront parmi les premiers à profiter du changement. En effet, grâce aux travaux de taille et d'entretien des saules du site ENS, ils bénéficieront de différents niveaux pour construire leurs nids. Car, sauvegarder une des dernières prairies sèches des bords de Moselle, c'est aussi tout mettre en œuvre pour préserver la biodiversité.

L'opération est financée à hauteur de 60% par le Conseil Général, en plus de son soutien technique. Spécialiste des ENS, Verenne PENNERATH

supervise la conduite des opérations « *Je viens en appui à la commune qui demeure le maître d'ouvrage* ». La technicienne explique « *L'entretien des formations rivulaires des saules favorise la diversification des milieux et évite une banalisation des paysages* ».

Une démarche écologique et sociale

Faire réaliser les travaux par une structure d'insertion est une des conditions requises pour bénéficier de la subvention départementale.

« *Néanmoins, c'est aussi une volonté forte de la collectivité que de proposer une réinsertion par le travail à des personnes en difficulté* », souligne l'adjoint à la qualité de vie, Claude VALENTIN.

Ainsi cette 7ème étape du plan de gestion a-t-elle été confiée au chantier d'insertion de la communauté de communes du Chardon Lorrain. Ce

dispositif permet aux bénéficiaires de se former aux espaces verts avec des contrats allant de 6 à 18 mois. « *Nous accueillons des profils variés : cela va du jeune qui a besoin d'argent pour se payer son permis de conduire, à la personne licenciée qui connaît des difficultés pour se réinsérer* », détaille le responsable Adrien DAL SANTO.

Au total, onze personnes interviennent sur l'ENS pagnotin pour un chantier d'environ un mois.



Maison Pour Tous Nouveaux bureaux pour l'association

Du changement au rez-de-chaussée de ce bâtiment. L'ancienne salle de poterie a été entièrement transformée pour permettre le transfert des bureaux de la MPT. Réalisés par les agents de la ville, les travaux ont nécessité la démolition d'un mur pour offrir un espace plus large à la partie administrative.

Grâce à ce nouvel aménagement, l'association peut enfin fonctionner indépendamment de l'utilisation de la salle polyvalente. Autre avantage, l'accessibilité des lieux avec une entrée de plain-pied depuis la rue Louis Roussel.





Environnement



Propriété PARISON Un investissement pour l'avenir

Avec un parc d'1,65 hectare, une situation idéale en cœur de ville et un bâtiment assez grand pour regrouper l'ensemble des services municipaux, la propriété Parison (rue de la Victoire) ne manque pas d'atouts. C'est pourquoi, en 2009, les élus ont confirmé leur choix d'acquérir ce patrimoine local.

« Nous devons saisir cette opportunité. Il n'était pas question de laisser cette parcelle à un promoteur en prenant le risque d'une dégradation de ce site de qualité », explique le maire.

Mais la volonté d'ouvrir ce parc à la population ne date pas d'hier. Son classement au POS*, comme emplacement réservé pour des équipements publics, est voté en 1984 par le conseil municipal.

En 2011, après plusieurs années de négociation, l'acte de vente est signé pour un montant de 560.000€.

Un parc ouvert à tous

Le succès rencontré lors des deux opérations « portes ouvertes » en témoigne : les Pagnotins appréc-

ient cet espace de verdure. Dans la perspective d'une ouverture au public, chacun a pu faire connaître ses attentes au cours de plusieurs réunions et une visite sur site.

Unaniment, la population a exprimé son souhait d'un aménagement privilégiant la détente et favorisant le lien social. En complément, les lieux pourraient avoir des vocations culturelle et pédagogique avec l'accueil ponctuel de spectacles ou l'aménagement d'un arboretum. La synthèse de ces échanges a été reprise dans le cahier des charges. Ce document permettra aux entreprises consultées de proposer un schéma d'aménagement.

Une mairie fonctionnelle

Actuellement les services administratifs sont répartis entre la résidence Dr Jeanclaude, rue Nivoy, et la mairie. Cette configuration entraîne des difficultés de fonctionnement interne et une augmentation des coûts de gestion, tout en contraignant les Pagnotins à multiplier les trajets pour effectuer leurs démarches administratives.

Qui plus est, les bureaux, place de Verdun, se révèlent aujourd'hui trop exigus « Une opération portes ouvertes sera organisée afin que les Pagnotins puissent constater le manque de place », annonce Christiane CONTAL. « La maison de la propriété Parison répond à nos besoins, non seulement en terme d'espace, mais aussi en termes d'accessibilité et de stationnement ». Concernant l'actuelle mairie, « ce bâtiment, d'une remarquable architecture, doit rester aux Pagnotins ». Dans ce contexte, les élus ont pour projet d'y transférer la bibliothèque municipale** (non-conforme à l'heure actuelle) qui pourrait également abriter un espace dédié à la pratique artistique.

*Plan d'Occupation des Sols (devenu PLU, Plan Local d'Urbanisme)

**Le Lion et l'Alérion d'avril 2013 reviendra en détail sur ce sujet

Dépenses engagées en 2012 : 42.600€
(rectification officielle d'une désinformation émanant de l'opposition)

- lutte contre les corbeaux
- mise en sécurité des arbres
- taille obligatoire des branches



Eau et Assainissement



Un bâtiment qui nous revient très cher...

Le bâtiment administratif de la station d'épuration (STEP)

Rappel des faits

Lors de la construction de la STEP, l'adjoint de l'époque, a décidé de doter cette structure d'un bâtiment administratif, hors toute subvention du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Les Pagnotins ont donc payé une première fois « plein pot » cette construction inutile.

En 2008, pour des raisons d'économie évidentes de mutualisation des coûts, tous les agents ont été regroupés dans le nouveau centre technique municipal, rue Anatole France.

Le devenir de ce bâtiment inutile

Ce bâtiment s'est trouvé libéré de tout usage, le suivi du fonc-

tionnement de la station étant centralisé au centre technique avec les autres suivis d'installation (château d'eau, déversoirs d'orage...)

Après plusieurs tentatives infructueuses de mise en location, nous avons décidé de doter les sapeurs pompiers volontaires de la ville, de locaux dignes des missions de service public qui sont les leurs.

Les conséquences

Nous n'avons pu obtenir, malgré deux rencontres avec le Préfet, que les loyers perçus par les pompiers puissent être encaissés sur le budget assainissement auquel ce bâtiment appartient.

Nous devons aujourd'hui rembourser les 670.000€ euros

dépensés à tort sur le budget assainissement, avec en plus, une TVA de 80.000€.

Ce bâtiment aura donc coûté pour sa construction, il nous faut aujourd'hui inscrire cette dépense obligatoire sur le budget de la ville.

Nous aurions bien pu nous passer de toutes ces dépenses inutiles, la ville aurait préféré investir cet argent dans des travaux utiles à ses habitants.

Très très cher ce bâtiment



Services à la Population



Festival Les préparatifs ont commencé

A quelques semaines de la soirée d'ouverture, les enfants du périscolaire et du centre de loisirs s'affairent pour préparer ce grand rendez-vous du printemps. Au programme bricolage, travaux manuels et ateliers de découverte.

Coccinelles, hiboux, arbres, écureuils, champignons... dans les locaux du périscolaire, les réalisations envahissent peu à peu les lieux. Autour du thème retenu cette année « l'arbre, le bois, la forêt », les enfants sont à pied d'œuvre pour préparer la grande exposition qui se tiendra dans le



cadre du festival « Le Printemps Grandeur Nature ». « *On essaye au maximum d'utiliser du matériel venant de la nature comme des coquilles de noix, des branchages ou encore des pommes de pin* », explique la directrice du centre de loisirs, Palmire MORITZ.

Le centre de loisirs des vacances d'hiver sera lui aussi placé sous le signe de la forêt. En partenariat avec l'association « Les Sonneurs de la Côte », l'heure sera à la découverte de la nature. Grâce à divers ateliers, les enfants apprendront à reconnaître les chants des oiseaux, à fabriquer nichoirs

et mangeoires, à construire des cabanes à insectes,...

Les productions serviront en partie à l'aménagement du jardin des P'tits Soleils. Cet espace, mitoyen du centre de loisirs rue Montes-sori, est l'un des sites retenus pour accueillir les animations de cette grande manifestation. Rendez-vous est pris !

Festival « Le Printemps Grandeur Nature » 4ème édition

**« L'arbre, le bois, la forêt »
du 22 au 26 mai 2013**

Centre de loisirs, vacances de printemps (du 22 avril au 3 mai 2013)

A la résidence Dr Jeanclaude – 28 rue Nivoy – 03.83.81.38.15

■ Retrait des dossiers : du 11 au 15 mars de 15h à 17h30

■ Inscriptions Pagnotins : le 20 mars 2013 de 16h à 18h

■ Inscriptions extérieurs : le 27 mars 2013 de 16h à 18h

Appels à candidature

Chantier loisirs (6 places – 12/15ans)

La partie chantier se déroulera du 22 au 26 avril 2013 pour une contrepartie loisirs en été.

Renseignements au 03.83.81.38.16

Animateurs titulaires du BAFA, pour l'encadrement des prochains centres de loisirs (rens. 03.83.81.38.15)

4 places disponibles pour le BAFA

La mairie vous propose de vous former au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs. Merci d'envoyer CV et lettre de motivation aux services à la population, résidence Dr Jeanclaude, 28 rue Nivoy.

Saisonniers

La mairie recherche des saisonniers pour effectuer divers travaux durant les mois d'été. Merci d'envoyer CV et lettre de motivation en mairie, 1 rue des Aulnois.



Vie culturelle

Bonnes affaires Tous à la bourse aux livres !

Mercredi 6 mars 2013 - 9h30-12h et 14h-18h

Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque organisera une bourse aux livres afin de désherber ses rayons. Romans, documentaires, magazines, albums... seront proposés par lots au prix unique de 1 euro. Une mine de bonnes affaires pour les lecteurs.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

32 rue de Serre – 03.83.81.68.35
anne-sophie.cantamaglia@pagnysurmoselle.fr

Heure du conte (gratuit - sur inscription)

Les mercredis 6, 20 mars et 3, 17 avril 2013

- de 10h à 10h30 : 3-7 ans
- de 10h30 à 11h : 7-10 ans



Atelier dessin La Fantasy au bout du crayon

**mercredi 10 avril 2013 – Réservation
obligatoire - nombre de places limité
2 séances 14h et 16h - gratuit**

Dessiner un elfe, un troll, une fée...rien de plus facile! Diplômé des Beaux-Arts d'Épinal, coloriste, graphiste, Christian LESOURD proposera de vous essayer au style graphique de la fantasy. Chaque participant repartira avec sa production.

©www.christianlesourd.com

Concours de Noël Bravo aux gagnants

Catégorie 3-6 ans : Clémence CUNY, Adam DRION, Noémie FONTAN, Johan LICK, Galiane KIMENAU, Lucile RICHARD.

Catégorie 7-12 ans : Flavie ARNOULT-DEBEUKELATER, Léa GOFFREDI, Lison GOFFREDI, Chloé HERTERT, Clara LEMAIRE, Marie OSTERROTH.

Cat. adolescents : Laurine DEMICHELI.

Cat. adultes : Céline DRION, Christine VAGNE, Mélanie VANDEN-TORREN.





BESTIOLES

Par la Toc Toc compagnie

Théâtre de marionnettes « Bestioles »

Vendredi 8 mars 2013 à 15h00
au centre socioculturel - Tout public
à partir de 5 ans

Tarifs : 5€/adulte – 2€/enfant

Réservation possible au 03.83.81.54.35
marie.lemuhot@pagnysurmoselle.fr

L'histoire :

Avant, M Desanay vivait tout seul. Mais depuis peu, il y a du monde chez lui. Il y a Hervé qui n'a pas de maison, il y a Youki le chien d'Hervé et il y a plein de bestioles dans les placards. Aujourd'hui, Hervé va devoir faire un gâteau pour l'anniversaire de M Desanay. Pas facile quand les bestioles y mettent leur grain de sel.

Un spectacle plein d'humour, de poésie et de musique qui, mine de rien, parle de solitude.



A noter sur vos agendas

Cinéma au centre socioculturel
1€/enfant – 2€/adulte

■ Mardi 19 mars à 17h15

« Un monstre à Paris »

■ Mardi 23 avril à 14h30

« Le Lorax »

Cafés-rencontres (gratuit)

14h30 au centre socioculturel

■ Mardi 26 mars : présentation du livre sur l'histoire de Mersen

■ Mardi 16 avril : la forêt pagnotine

Thé dansant (gratuit)

Dimanche 3 mars 2013 à 14h30 au centre socioculturel (entrée libre)

SPORT

Sport pour tous Tous pour le sport !

Avec près de 900 sportifs licenciés et plus de 15 disciplines exercées, l'importance de la pratique sportive à Pagny-sur-Moselle n'est plus à démontrer. Depuis 2011, les grands axes de la politique menée dans ce domaine sont inscrits dans le « projet sportif de la ville », un document élaboré en concertation avec les associations.

Le sport est un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement des citoyens. C'est en partant de ces convictions qu'élus, responsables des clubs locaux et représentants de la vie scolaire ont collaboré à la rédaction d'un projet politique sportif pour la commune.

Véritable feuille de route pour les années à venir, ce projet se décline en cinq points :

- favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre,
- faciliter l'accès à tous à des équipements sportifs performants,
- intégrer le sport comme un outil d'éducation, de citoyenneté et de santé,

- promouvoir le sport de haut niveau,
- soutenir les associations sportives locales.

Pour une ambition sportive partagée

Un projet politique sportif est une démarche partenariale où chacun a à y gagner. D'un côté la municipalité attribue des subventions et fournit les infrastructures nécessaires, de l'autre les associations mettent en place des projets traduisant des objectifs définis conjointement.

Suivant cette logique, le dossier de subvention a évolué. Dorénavant, il comporte des fiches-actions permettant de valoriser davantage les projets associatifs. Christiane CONTAL explique « *Ce dossier est conforme à ce qu'impose la législation. La ville doit être en mesure de justifier l'utilisation de l'argent public. Mais nous n'imposons aucune action, nous proposons juste des objectifs* ».





Accompagner les bénévoles

Si le bénévolat est à la base du fonctionnement associatif, il a néanmoins ses limites. Entretenir la vitalité des clubs et la diversité des pratiques sportives demande énormément de temps. *« Si la municipalité veut que le sport prenne toute sa place au sein de la ville, il faut qu'elle s'en donne les moyens et qu'elle puisse proposer un accompagnement ».*

Formation des animateurs, promotion des activités, entretien et mise aux normes des équipements, accessibilité à la pratique sportive,... la réflexion se poursuit aujourd'hui autour de ces thématiques. Là encore, au travers d'échanges, seront recueillis les attentes et les besoins de l'ensemble des acteurs locaux.

Sport à l'école, bonne nouvelle

L'évolution de la législation permet aujourd'hui de ré-envisager l'intervention d'un animateur sportif de la ville dans les écoles. La nouvelle a été accueillie avec enthousiasme par l'équipe pédagogique de l'école Paul Bert. Si l'agrément est accordé dans les délais par l'Education Nationale, Stéphane BOSCHIAN animera des séances de sport, sous la responsabilité des enseignants, dès la rentrée des vacances d'hiver.



Compétition sportive

Résultats momentanés des associations locales

Asp Handball

Garçons :

- équipe 1 : 3^{ème} en honneur régionale
- équipe -12 ans : 2^{ème} en départementale
- équipe -14 ans : 1^{ère} en départementale
- équipe -16 ans : 4^{ème} en départementale
- équipe -18 ans : 1^{ère} en départementale

Filles :

- équipe 1 : 2^{ème} en prénationale
- équipe 2 : 1^{ère} en départementale
- équipe -18 ans : 6^{ème} de son groupe en championnat de France
- 2 équipes : 5^{ème} et 6^{ème} en départementale
- équipe -14 ans : 1^{ère} de Lorraine
- équipe -16 ans : 3^{ème} de Lorraine

Asp Football

- séniors A : 10^{ème} en division d'honneur
- séniors B : 5^{ème} en 1^{ère} division de district Meurthe-et-Moselle
- séniors C : 7^{ème} en 2^{ème} division de district

- U19 : 8^{ème} en division d'honneur
- U17 : 1^{ère} en division d'honneur régionale
- U15 : 8^{ème} en division d'honneur
- U15 (2) : 7^{ème} en élite district
- U13 : 1^{ère} en interdistrict
- U13 (2) : 7^{ème} en élite district

Asp Tennis

Championnats hiver jeune comité départemental - garçons :

- Equipe - 10 ans : 3^{ème}/5 de la poule
- Equipe 1 - (13/14 ans) : 2^{ème}/6 de la poule
- Equipe 2 - (13/14 ans) : 3^{ème}/6 de la poule

Au classement intermédiaire de février 2013 :

- Maxime MOVALLI 30/2 : monte 30/1
- Loïc BUCZEK 30/4 : monte 30/3
- Dylan LATERRA NC : monte 30/5

Asp Pétanque

- équipe féminine championne départementale en Triplette et participation au championnat national
- équipe masculine championne départementale en Triplette promotion
- 1 équipe finaliste de la coupe de Meurthe-et-Moselle
- 1 équipe en quart de finale de la coupe de Lorraine

MPT Footing

- Challenge des 3 côtes (Maidières / Pagny-sur-Moselle Montée du Pouillot / Mousson) :
- José DE SOUZA : 1^{er} du challenge
- Bruno ZIMMERMANN : 2^{ème} de la montée du Pouillot
- Cathy CLAIRE : 2^{ème} femme du challenge

MPT Judo		Classement au championnat de		
	Noms			
		district	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
minimes	Arthur CONTAL (2 ^{ème} année)	2 ^{ème}	5 ^{ème}	Qualifié
	Claire BOUDAT (1 ^{ère} année)	2 ^{ème}	5 ^{ème}	
	Lucas BARROY (1 ^{ère} année)	3 ^{ème}	9 ^{ème}	7 ^{ème}
	Damien GYSS (2 ^{ème} année)	1 ^{er}		
benjamins	Paul BOUDAT (1 ^{ère} année)	2 ^{ème}	7 ^{ème}	
	Kévin GYSS (1 ^{ère} année)	3 ^{ème}		
	Johan BRANDQUIEN (1 ^{ère} année)	3 ^{ème}	9 ^{ème}	
	Lucas COUDRIET (1 ^{ère} année)	4 ^{ème}		



Parole aux Associations



ASP Election d'un nouveau conseil d'administration

(de gauche à droite)

Alain GARAUDEL (président de l'ASP Handball), Catherine COMTE (secrétaire ASP), Jacky VARNIER (représentant ASP Football), Lucien DELON (représentant ASP Handball), Françoise ALLART (trésorière-adjointe ASP), Laurent KOWALSKI (Président ASP), Arnaud BILIK (représentant ASP Tennis), Frédéric BOSCHIAN (président ASP Football), Bernard BOURGEOIS (représentant ASP Pétanque), Ghislaine BLASZCZYK (présidente ASP Tennis), Sylvain MERCIER (président ASP Pétanque), Bénédicte MOVALLI (secrétaire adjointe ASP), Philippe MOVALLI (trésorier ASP), Patrick GONZALES (représentant ASP Football).

Sonneurs de la Côte Une association de convictions

L'association « Les Sonneurs de la Côte » a pour objet de veiller à de participer au maintien, voire à l'amélioration, de la qualité de vie et de l'environnement. Créée en 2002, elle compte aujourd'hui plus de 400 adhérents.

Les principales activités de l'association sont :

- l'entretien des sentiers communaux (42km) et intercommunaux (135 km)
- l'éco-veille qui consiste à signaler les dépôts sauvages polluant le milieu naturel
- la randonnée avec plus de 120 licenciés adhérant à la fédération française de randonnée et des sorties les mardis, jeudis et dimanches
- la randonnée et le handicap en partenariat avec le foyer pour adultes handicapés de Thiaucourt
- les sorties pédagogiques avec les écoles : découverte du verger et du jardin pédagogique, de la mare pédagogique, de la forêt, de la ville...
- les sorties-nature avec le centre de loisirs des P'tits Soleils
- la protection de la faune : ramassage des crapauds à Corny, inventaire des nids d'hirondelles
- les sorties-découvertes : observation des oiseaux, de la flore, des orchidées...
- l'organisation de deux trocs de plantes (en mai et à l'automne)
- l'organisation d'un groupe d'AMAPIens*, qui fait le lien direct entre



producteurs et consommateurs. L'association essaie d'être force de propositions auprès de la municipalité, du Parc Naturel Régional de Lorraine et des différentes collectivités. Si vous partagez nos valeurs ou si vous appréciez nos engagements, nous vous invitons à nous rejoindre : adhésion annuelle de 2€50.

Contacts :

Claude GUILLAUME (03.83.81.78.77)
Jean-Claude FIACRE (03.83.82.61.51)
Chantal FORET (09.54.93.54.23)

* AMAP Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Parole aux Associations

Les activités de la Maison Pour Tous

Pour tout renseignement 03.83.81.75.64

Cours d'anglais (ados et adultes)

Jeudi de 18h00 à 19h15 (niveau 1) et 19h15 à 20h30 (niveau 2)
Animatrice : Evelyne SCHREIBERT

Il s'agit d'un enseignement convivial, fondé sur l'expression orale. Deux niveaux sont proposés :

- niveau 1 : vous maîtrisez un anglais basique et cherchez à développer votre vocabulaire.
- niveau 2 : vous commencez à maîtriser un anglais plus élaboré et vous cherchez à affiner votre langage.



Tennis de Table

Mercredi de 20h à 21h30 au centre socioculturel.
Animateurs : Eric REMY et Jérôme DIBLASIO

Les cours s'adaptent à tous les âges, tous les niveaux, sans esprit de compétition.



Ateliers danses – salle polyvalente

Danses Country (ados et adultes) :
lundi 4 mars de 19h45 à 22h00.

Danses Hip Hop, modernes et contemporaines (enfants)
mercredi 6 mars 14h/15h (6 à 10 ans) et 15h/16h (11 à 17 ans).

Sortie au Cabaret Le Belcour (Saint Nabord) : changement de date

La sortie est avancée au samedi 16 mars 2013 et comprend le transport, le repas du midi, la boisson et le spectacle. Il reste encore quelques places. (réservations MPT).



Donneurs de sang, prochaine collecte

L'association des donneurs de sang bénévoles de Pagny-sur-Moselle et environs invite toutes les personnes en bonne santé, âgées de 18 à 70 ans, à venir donner leur sang, un geste qui peut sauver une vie.

Le jeudi 14 mars de 16h00 à 19h30.

A noter qu'il n'y aura pas de collecte de plasma en 2013.



Société Musicale 8^{ème} Marché Gourmand



Attirant chaque année plusieurs milliers de visiteurs, le marché gourmand, organisé par la Société Musicale de Pagny-sur-Moselle, se place parmi les meilleurs marchés campagnards de la région.

Le 7 avril prochain, près de 50 exposants venus des quatre départements lorrains, mais aussi de Picardie, de Champagne, d'Alsace, du Beaujolais et même d'Allemagne, vous présenteront leurs produits.

Venez découvrir ou redécouvrir les produits des terroirs, vins, pains et miel de Pagny, fromages,

saucissons lorrains, jus de fruits artisanaux, escargots, foies gras, champagne, bière artisanale, vins du Beaujolais et du Toullois, chocolats, bonbons des Vosges (avec la venue de la Confiserie des Hautes-Vosges de Plainfaing) et bien d'autres douceurs...

Pour la première fois, un biscuitier alsacien vous proposera de découvrir la fabrication des célèbres bredeles.

Autre animation à ne pas rater : la fabrication de boudin devant le public, suivie d'une dégustation gratuite.

L'artisanat d'art sera également présent avec, entre autres, vannerie, poterie, bijoux, objets en bois. Un coutelier venu spécialement de Thiers, capital du couteau, vous présentera ses dernières créations. A midi, tout est prévu, repas complet, jambon à la broche, grillades, frites, crêpes.

Et n'oubliez pas la pesée du jambon qui vous permettra peut être de gagner un panier rempli de produits de nos exposants !

**Contact : JC Berceaux
03.83.82.65.00**

**Dimanche 7 avril 2013 - 9h30/18h00
Centre Socioculturel**

Théâtre, les Amis de la Troupe du Luminaire « La vie de chantier » de Dany Boon

**Par la compagnie
« Les enfants du Paradis »
mise en scène Delphine DENIS
Contact les.atl@hotmail.fr
ou 06.64.25.10.41**

La préparation d'un mariage est souvent source de conflits entre les familles. C'est pourquoi Fred et Cao ont décidé de tout faire par eux-mêmes. Et la veille du grand jour, ils ont de quoi être fiers : tout est parfaitement orchestré. Les invités peuvent arriver...

Une mère machiavélique, une belle-mère coincée, un père nounours, une Anglaise que personne (ou presque) n'attend et... Que la fête commence...





Vie économique



Gare SNCF Nouveaux services

En avril, suite à un acte de malveillance, toute la partie espace de vente, guichet et hall d'attente de la gare, a bénéficié d'un relookage.

A cette occasion, des améliorations aux services ont été proposées et sont en place depuis le 1^{er} décembre 2012, du lundi au dimanche et jours fériés inclus.

Nouveaux Horaires :

Accueil et présence sur les quais de 6h00 à 20h00.

Ouverture du guichet de 8h15 à 12h30 et de 13h00 à 17h15.

Les fiches horaires sont également disponibles en mairie.

Bienvenue au café de la Gare

En franchissant la porte, on ne peut pas s'y tromper. Une large fresque de locomotive orne le mur. Pas de doute, nous sommes bien au café de la gare.

Après trois semaines de travaux de peinture et d'isolation, Marie-Hélène HUBER et Angèle JANTZEN ont réouvert les portes de l'ancien bar « Calypso ».

En plus du débit de boissons, un service restauration est proposé le midi et, sur réservation, le soir. Pleines de projets et d'enthousiasme, elles entendent aussi programmer un calendrier d'animations notamment en organisant des soirées musicales.

De quoi animer les lieux en attendant le retour des beaux jours pour ouvrir la terrasse, un espace qui fera certainement le bonheur des Pagnotins et des clients de passage.



**Café de la Gare – 21 rue Théophile Brichon
09.66.90.44.15**

Les « Histoires de Fleurs » de Nathalie



« Histoires de fleurs » - 2 rue Thiébaut - 03 83 81 82 91

Depuis début décembre, le centre-ville compte une enseigne supplémentaire. Fleuriste de formation, Nathalie PAULIN a redonné une nouvelle jeunesse au local du 2 rue Thiébaut, laissé vacant suite au départ de l'imprimeur. Après quelques semaines d'activités, le bilan est positif pour la nouvelle commerçante pagnotine qui aime à dire qu'elle a la chance de « travailler dans un jardin ».

Originaire de Touraine, Nathalie PAULIN a posé ses valises en Lorraine il y a trois ans. Après avoir tenu un magasin de vêtements à Pont-à-Mousson, elle revient aujourd'hui à son premier métier et passion : les fleurs. « Avant d'envisager de reprendre mon métier de fleuriste, il fallait que je m'imprègne du territoire. Les habitudes sont différentes d'une région à l'autre. Pour exemple, j'ai découvert que les Lorrains fleurissaient beaucoup les tombes à Noël ».

En poussant la porte de ce nouveau commerce, les Pagnotins prendront certainement plaisir à retrouver quelques souvenirs de la boucherie qui occupait autrefois les lieux. « C'est un endroit qui appartient aux Pagnotins. C'était important de ne pas tout changer ». Ont ainsi été conservées une rangée de crochets et une frise de carrelage avec des chardons lorrains. Les propriétaires de l'époque auraient-ils été visionnaires ?

Breizh Peinture, travaux et conseils

Anthony MOLLER, artisan-peintre décorateur, a emménagé l'été dernier à Pagny-sur-Moselle. Son domicile est également le siège de son entreprise dénommée « Breizh Peinture », un clin d'œil à ses origines bretonnes. Natif de Lorient, ce père de trois enfants propose ses services dans les domaines de la plâtrerie, du placo, de la peinture et de la décoration d'intérieur.

Autre prestation, le coaching pour particuliers. « Sur la base d'un forfait à l'heure, je me déplace à leur domicile pour faire le point sur leur projet. J'apporte mes conseils sur les produits à utiliser et sur la méthode à adopter », explique Anthony MOLLER. La solution idéale pour se lancer dans les travaux sans risquer de se tromper.



Breizh Peinture – 06.42.24.36.45
angel.tony5603@hotmail.fr



INFORMATIONS



Collecte des encombrants : jeudi 7 mars 2013 (les objets devront être sortis la veille au soir).

Sont admis : tous les objets encombrants non toxiques servant usuellement dans la maison, en quantité assimilable à la production d'un foyer : tables, matelas, sommiers, vieux meubles.

Ne sont pas admis : fûts vides, fûts pleins et bidons fermés (qui peuvent contenir ou avoir contenu des matières dangereuses), bidons de peinture, batteries de véhicules, bidons d'huile, carcasses de voiture et de machines outils ou agricoles, pierre, béton, terre et d'une manière générale tous matériaux de démolition ou liés à des travaux pouvant être assimilés à une activité artisanale (portes, fenêtres, placoplâtre), ordures ménagères, explosifs, bouteilles de gaz, extincteurs, rouleaux de fil de fer, treillis soudés, grillages et câbles, produits radioactifs, pneumatiques (camions, tracteurs, voitures), plaques de fibrociment, les objets susceptibles de contenir ou d'avoir contenu de l'amiante, de plus de 2 mètres de long ou d'un volume supérieur à 1,5 m³ qui ne pourraient être chargés manuellement par nos deux opérateurs dans la benne du camion de collecte.

ATTENTION : les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D.E.E.E. soit frigos, congélateurs, ordinateurs,...) doivent faire l'objet d'un traitement spécifique. Aussi, ne pourront-ils pas être collectés avec les autres encombrants, devant donc être déposés en déchetterie.

Ordures Ménagères : report de collecte

La collecte du lundi 1er avril est reportée au mardi 2 avril

A louer, résidence Dr Jeanclaude :

- deux appartements de 30m²
- un logement de 41 m²

Pour tout renseignement, contacter Claudine DUPUIS au 03.83.82.64.07

ETAT CIVIL

Naissances - Bienvenue à

- Marion NICOLEN, née le 6 décembre 2012
- Lucenzo KOHRMANN, né le 12 décembre 2012
- Tristan CLOAREC, né le 10 janvier 2013
- Baptiste LUETTE, né le 13 janvier 2013
- Maellia AUBERTIN CHARRUE, née le 18 janvier 2013
- Martin DEPP, né le 29 janvier 2013

Décès - ils nous ont quittés

- Nicole PERRIN, née HOUCKERT, le 31 décembre 2012

- Francis GERARD, le 1er janvier 2013
- Michel ROUSSEY, le 23 janvier 2013
- René LORRAIN, le 22 janvier 2013
- Eric POINSIGNON, le 26 janvier 2013

Mariage - Ils se sont dit «oui»

- Marie-Antoinette GALLAT et Bernard PATAULT, le 22 décembre 2012
- Caroline POULAIN et Thierry BINVIGNAT, le 2 février 2013

Expression des groupes politiques

Expression du groupe majoritaire **En réponse à la feuille jaune de l'opposition :**

Après avoir organisé la rébellion contre la cité scolaire qui, aujourd'hui, satisfait la très grande majorité des familles, l'opposition municipale cherche maintenant à discréditer le projet du « Parc Parison ». Elle a, certes, unanimement voté contre au conseil municipal. Par contre, nous restons convaincus qu'il répond à votre attente, aux besoins de Pagny-sur-Moselle et qu'en juillet prochain vous serez enchantés de pouvoir l'investir.

L'opposition ose vous écrire : « Pour 2012 les dépenses sont estimées à 487 000€... »
L'exagération permet toujours de capter à bon compte l'opinion publique ! Mais qu'en est-il exactement ?

Le budget en est témoin, la vérité est tout autre : 0€ sur ce sujet ! Par contre, nous avons dépensé 42 600€ pour faire couper les arbres morts et élaguer les branches qui surplombaient la rue de la Victoire.

Bien d'autres sujets pourraient ainsi être démentis.

Un élu responsable doit être honnête et a le devoir de gérer le présent avec la volonté de préparer l'avenir. C'est ainsi que mon équipe œuvre jour après jour.

Christiane Contal

La chronique des élus minoritaires

Intercommunalité : C'est pour bientôt !!

Depuis plusieurs années, Pagny souhaite intégrer la Com Com du Pays de Pont-à-mousson. Aujourd'hui les communes de la future intercommunalité ont validé le périmètre défini par la préfecture.

Ce n'est qu'en janvier 2014 que la nouvelle intercommunalité prendra son envol. Beaucoup de travail en 2013 pour valider le projet de territoire, les compétences déléguées, la gouvernance, les impacts financiers pour les communes.

**IL FAUDRA RESTER VIGILANT DANS CETTE PERIODE
IMPORTANTE POUR LE FUTUR DE PAGNY !**

Pour plus de détails sur certains sujets et faire part de vos remarques, vous pouvez nous interpellier

- par courrier à R. Bianchin – S. Donnen – MC. Bourg – A. Rapp – JP. Wetzel -
- sur le blog des élus minoritaires : <http://ensembleagissons pourpagny.blogspot.com>



Manifestations

de février à avril

FEVRIER

■ W.E 23 et 24

Salon du Vin

sam. 12h/19h30 – dim. 10h/17h

Centre socioculturel

■ Mardi 26

Cinéma 14h30

Centre socioculturel

MARS

■ Dimanche 3

AG de l'USP 9h

MPT

■ Dimanche 3

Thé dansant 14h

Centre socioculturel

■ Lundi 4

Danse country 19h45

Salle polyvalente

■ Mercredi 6

Danse moderne 14h00

Salle polyvalente

Bourse aux livres

9h30/12h - 14h/18h

Bibliothèque municipale

■ Vendredi 8

Spectacle « Bestioles » 15h

Centre socioculturel

■ Mardi 12

Club Marie Robert 14h30

Centre socioculturel

■ Jeudi 14

Don du sang 16h/19h30

Salle polyvalente

Réunion participative

intercommunalité 18h/20h

Centre socioculturel

■ Samedi 16

Soirée dansante 20h

Centre socioculturel

■ Mardi 19

Réunion participative

intercommunalité 14h30/16h30

Centre socioculturel

AG Exprim'Art 17h

Bibliothèque

Cinéma 17h15

Centre socioculturel

■ Samedi 23

Accueil des nouveaux Pagnotins

Résidence Dr Jeanclaude

Théâtre « La vie de chantier » 20h30

Centre socioculturel

■ Mardi 26

Café rencontre 14h30

Centre socioculturel

AG de l'association des

Donneurs de sang 20h

Centre socioculturel

AVRIL

■ Dimanche 7

Marché gourmand 9h30/18h

Centre socioculturel

■ Mardi 9

Club Marie Robert 14h30

Centre socioculturel

■ Mercredi 10

Atelier dessin Fantasy (14h et 16h)

Bibliothèque municipale

■ Dimanche 14

Bourse puériculture

Centre socioculturel

Randonnée VTT à partir de 7h

MPT

■ Mardi 16

Café rencontre 14h30

Centre socioculturel

■ Jeudi 18

Réunion calendrier des fêtes 20h

Salle polyvalente

■ Vendredi 19

SMP - Concert de printemps 20h

Centre socioculturel

■ Samedi 20

Loto de la MPT 20h

Centre socioculturel

■ Mardi 23

Cinéma 14h30

Centre socioculturel

MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique d'appel pour les
gardes des médecins libéraux
dans le 54

MEDIGARDE 0 820 33 20 20

- ♦ La semaine : de 20h à 8h
- ♦ Le week-end : du samedi 12h au
lundi 8h
- ♦ Les jours fériés

En dehors de ces horaires, veuillez
appeler votre médecin traitant.
En cas d'urgence vitale, faites le 15.

Pharmacies de garde

- Dimanche 24/02 :
ph. Des Prémontres (PAM)
- Dim. 03/03 :
ph. Ph. Goffart (Dieulouard)
- Dim. 10/03 :
ph. Ph. Des 3 Vallées (Pagny)
- Dim. 17/03 :
ph. Du Breuil (PAM)
- Dim. 24/03 :
ph. Violini (PAM)
- Dim. 31/03 :
ph. ph. Toussaint (PAM)

Le Lion et l'Alérion, le journal bimestriel de Pagny-sur-Moselle N°57- février 2013 - Directrice de publication et de rédaction : Christiane Contal, maire - Adjoint à la communication : Noël Lafay - Chargée de communication : Marie Lemuhot - Relecture : Alain Chrétien et Françoise Colas - Conception graphique : Figures Imposées / www.figimp.com - Imprimerie Socosprint. Tirage : 2050 ex. Dépôt légal n° 1518 - Crédits photographiques : mairie de Pagny-sur-Moselle, Michaël BOUVIN, Claudette CHRETIEN, Hervé HUSSON, Est Républicain, MPT, SMP, SNCF, Sonneurs de la Côte, ASP.